

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture / convocation de la conciliation budgétaire
Qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Refonte Abrogation Directive 98/83/EC 1995/0010(SYN) Sujet 3.70.04 Gestion des eaux, pollution de l'eau, des cours d'eau	

Informations techniques	
Référence de procédure	2017/0332(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Refonte
Instrument législatif	Directive
	Abrogation Directive 98/83/EC 1995/0010(SYN)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 59-p4; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 192-p1
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
Etape de la procédure	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture / convocation de la conciliation budgétaire
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/8/12227